

SEPTEMBRE 2015

CHARTRE UNIVERSELLE

DES AGRONOMES



Civil Society Participant
**WORLD
ASSOCIATION OF
AGRONOMISTS**
FOR EXPO MILANO 2015



VI

World Congress of Agronomists

Food and Identity

GLOBAL
FARM
OF THE
FUTURE
2.0

CHARTE UNIVERSELLE DES AGRONOMES

Les Agronomes qui ont participé au VI^e congrès mondial à Milan, dans le cadre de l'Expo 2015 au Pavillon de la Ferme globale du futur «Farm LAB», ont contribué à la rédaction de la Charte universelle des Agronomes. Ce document définit les principes de l'éthique vivant à un développement de la profession dans le respect de chaun des continents et pays.

La pratique de cette profession qui couvre les secteurs de l'agriculture, de l'approvisionnement alimentaire, de l'aménagement rurale et du paysage, ainsi que des ressources naturelles englobe une dimension bioécologique à une échelle planétaire, sans barrières de pensée, ni limites dans la professionnalisme et la technologie.

Nous croyons que notre professionnalisme, tout en offrant des solutions technologiques d'avant-garde, fait appel à notre responsabilité morale et nous pousse à toujours orienter notre travail en considérant le progrès social qu'il peut apporter.

Vu les défis globaux du XXI^e siècle, le rôle potentiel de l'Agronome prend de l'ampleur, c'est pourquoi nous avons la ferme intention de coopérer à la définition d'une stratégie commune en matière de production alimentaire et de développement durable.

C'est dans ce context que nous nous engageons à respecter les principes suivants:

1) L'alimentation et la santé

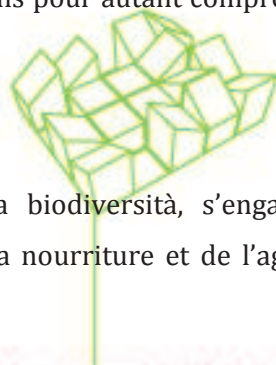
L'Agronome en tant que «designer» des aliments, optimise le processus de la production à travers la filière agro-alimentaire, inspiré par l'objectif de procurer une nourriture à la fois nutritive et saine, rencontrant les besoins à une grande échelle, tout en réduisant au maximum le gaspillage alimentaire et en assurant une production sécuritaire, ainsi que la santé et le bien-être des consommateurs.

2) Le développement durable

Le travail de l'Agronome doit tendre à poser des gestes qui ne réduisent pas les ressources naturelles, afin de sub venir aux besoins du présent, sans pour autant compromettre les besoins des générations futures.

3) La biodiversité

L'Agronome assure la conservation de la biodiversité, s'engage dans le développement et la transmission de la diversité génétique de la nourriture et de l'agriculture, et permet de maintenir





VI

World Congress of Agronomists

Food and Identity

**GLOBAL
FARM
OF THE
FUTURE
2.0**

«une diversité parmi toutes les formes de vies, que ce soit la vie souterraine, la vie aérienne, la vie des écosystèmes aquatiques et celle des écosystèmes dont elles font partie».

4) Le sol et l'eau

L'Agronome assure la protection du sol et de l'eau et leur gestion durable, afin d'en préserver les fonctions et le rôle sur les plans économique, environnemental, social et culturel.

5) Le paysage

L'Agronome préserve la valeur «territoriale et culturelle» et fait la promotion de l'identité locale par le biais de la conservation des terres et de leurs traditions.

6) L'utilisation sociale de la génétique

L'Agronome se sert des progrès techniques de la génétique pour assurer des meilleures conditions de vie, au niveau tant environnemental, que social et culturel, en évitant le colonialisme économique des populations les plus faibles.

7) L'utilisation sociale de la technologie

L'Agronome garantit que l'usage des technologies et des pratiques innovatrices ne tendent pas vers de l'information asymétrique, la précarisation des plus faibles et le recul des droits fondamentaux.

8) La liberté intellectuelle et professionnelle

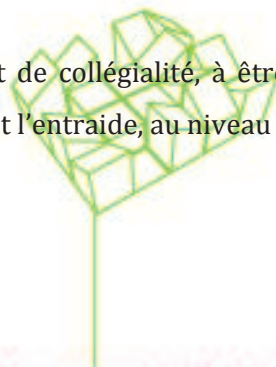
L'Agronome écarte tout obstacle et lien menaçant sa liberté dans l'exercice de sa profession.

9) La connaissance

L'Agronome croit en la formation continue, afin d'offrir des conseils de grande qualité dans le cadre de son travail. C'est une question de dignité et d'honneur professionnel.

10) Les responsabilités des membres

L'Agronome s'engage à entretenir un esprit de collégialité, à être solidaire envers ses collègues du monde entier, à promouvoir la coopération et l'entraide, au niveau professionnel, social et familial.



Traduction par

Conrad Bernier, Agronome